



---

**Développement durable  
de l'industrie des gaz de schiste au Québec**

**MÉMOIRE**

présenté au

Bureau d'Audiences Publiques en Environnement (BAPE)

Novembre 2010

Richard Perron  
Président

1045, av. Nicolas-Perrot  
Bécancour, (Québec) G9H 2R7  
Tél. : 819-294-6010 – Téléc. : 819-294-6020

[www.ccibecancour.ca](http://www.ccibecancour.ca)

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	3
1. Présentation de la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour .....	4
2. Position de la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour .....	6
3. Impacts économiques pour la région .....	6
4. Préoccupations de la Chambre .....	9
5. Recommandations .....	9
Nos coordonnées .....	10
<b>Annexe I - Sondage Express – Gaz de schiste – Octobre 2010</b>	

## Introduction

Au cours des derniers mois, le développement de l'industrie du gaz de schiste a fait l'objet d'une couverture médiatique impressionnante et a suscité d'intenses débats. Exprimées lors de séances d'informations ou à travers les médias, des positions plus ou moins radicales ont été prises par divers organismes et groupes d'intérêts.

C'est dans ce contexte que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Monsieur Pierre Arcand, donnait au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de créer une commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec et de tenir des consultations publiques sur le sujet.

Deux objectifs principaux ont été identifiés :

- Proposer un cadre de développement de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste de manière à favoriser une cohabitation harmonieuse de ces activités avec les populations concernées, l'environnement et les autres secteurs d'activités présents sur le territoire ;
- Proposer des orientations pour un encadrement légal et réglementaire qui assure, pour les volets d'exploration et d'infrastructures de collecte de gaz naturel, le développement sécuritaire de cette industrie dans le respect du développement durable.

La Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour s'est prononcée en faveur du développement de l'industrie du gaz de schiste sur son territoire à la condition que l'exploration et l'exploitation de cette ressource se fasse en harmonie avec le milieu, en prenant les mesures requises afin de préserver la qualité de vie des résidents et en maximiser les retombées dans la région.

Le présent document traitera donc des points suivants ;

- Présentation de la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour;
- Position de la Chambre sur le développement de l'industrie des gaz de schiste;
- Impacts économiques pour la région;
- Préoccupations de la Chambre;
- Recommandations.

## **1. Présentation de la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour**

Organisme sans but lucratif ayant vu le jour en 1973, la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour (CCIB) s'est donnée comme mission de favoriser le développement d'un réseau d'affaires représentatif, visionnaire, influent et engagé.

Grâce à son vaste réseau, la CCIB représente plus de 706 personnes exerçant leurs activités dans 327 entreprises de tous les secteurs de l'économie. Elle est la voix du milieu des affaires et de la communauté en matière de croissance et de réussite économique. Par son implication soutenue et son leadership, la CCIB a contribué de façon significative au développement des affaires, à l'amélioration du tissu économique et à l'accroissement de l'activité commerciale sur son territoire. Au fil des années, elle est devenue un acteur reconnu au sein de la collectivité.

Titulaire du prix de la « Chambre de commerce de l'année » remis lors du congrès 2009 de la Fédération des Chambres de commerce du Québec, elle dessert le territoire de la MRC de Bécancour qui comprend 12 municipalités dont : Ville de Bécancour, St-Pierre-les-Becquets, Deschailons, Parisville, Fortierville, Ste-Françoise, Manseau, Lemieux, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Marie-de-Blandford et St-Sylvère.

### **Rôles**

- Agir comme rassembleur dans le meilleur intérêt d'un développement régional vigoureux;
- Soutenir les dossiers de nature privée ou publique qui ont des impacts positifs sur l'économie de la région;
- Exercer un leadership dans les dossiers pertinents où les intérêts de ses membres sont concernés;
- Demeurer un lieu privilégié de rencontres et d'échanges pour la communauté des affaires;
- Encourager le développement des compétences des gens d'affaires de la MRC de Bécancour;
- Promouvoir la région dans l'optique d'offrir une meilleure visibilité aux gens d'affaires.

### **Ses actions**

- Promouvoir l'excellence des gens d'affaires, leurs services, leurs produits et activités;
- Refléter une image dynamique de la région;
- Intervenir auprès des organismes et gouvernements pour défendre les intérêts des membres et influencer leurs décisions;
- Favoriser les échanges et la concertation des intervenants économiques du milieu;
- Favoriser l'amélioration de la qualité de vie de la communauté;
- Favoriser le développement économique de la région.

## Ses membres

Les membres de la CCIB œuvrent dans différents secteurs d'activités et occupent l'ensemble du territoire de la MRC de Bécancour.

## Le développement durable

Il est important de souligner que la CCIB adhère aux principes du développement durable.

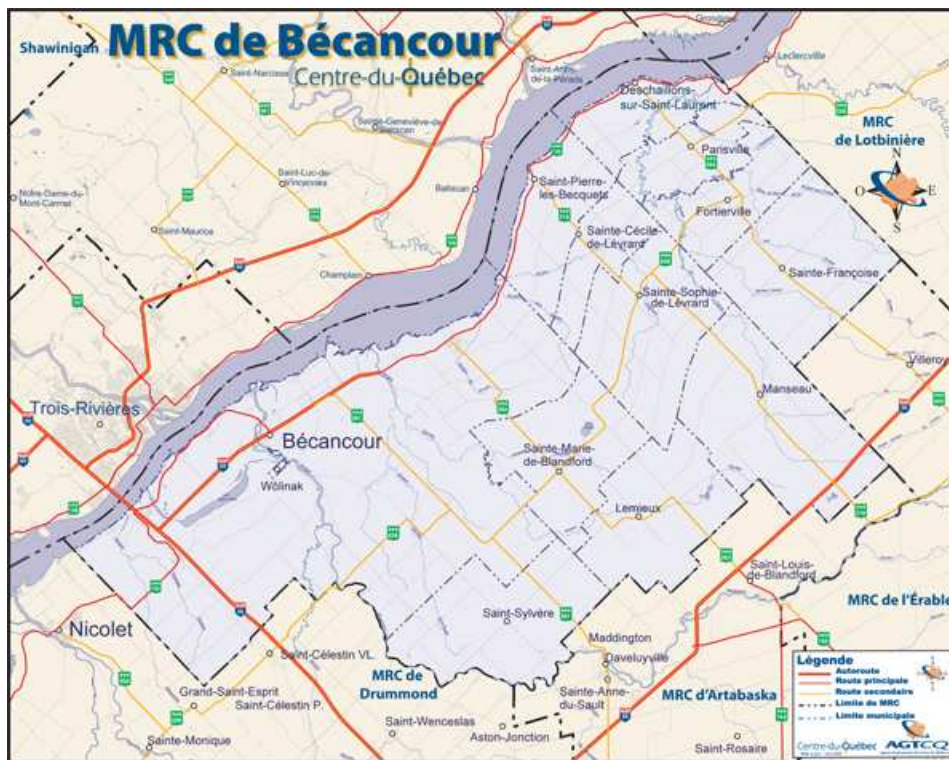
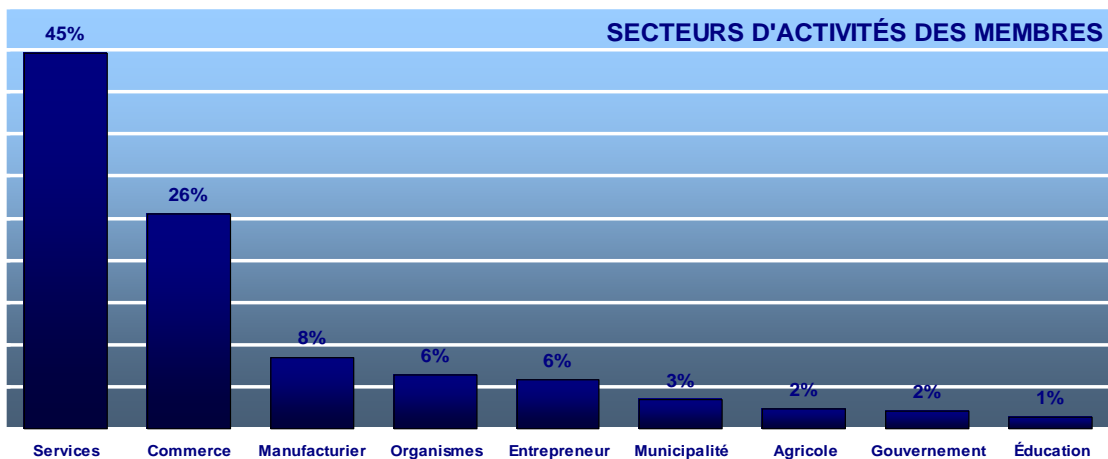


Figure 1  
Territoire de la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour

## 2. Position de la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour

Lors d'une rencontre régulière de son conseil d'administration, la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour s'est positionnée dans le dossier des gaz de schiste en stipulant qu'elle était favorable au développement de l'industrie dans la mesure où une réglementation était mise en place visant la préservation de la qualité de vie de la collectivité et que l'industrie s'assurerait de maximiser les retombées économiques pour ses membres.

Cette position, communiquée publiquement lors du lancement de ses activités 2010-2011 et affichée sur son site internet, a reçu un accueil des plus favorables auprès de ses membres. En effet, un sondage effectué à la mi-octobre 2010 démontre que la très grande majorité des répondants appuie la position officielle de la chambre<sup>1</sup>.

Nombre de réponses reçues	37
Taux de réponse	11%
Réponses favorables	35 (95%)
Réponses défavorables	2 (5%)

Tableau 1  
Résultats du sondage express de la CCIB sur les gaz de schiste

Nous ne pouvons nier cependant qu'un certain niveau de préoccupation a été manifesté par nos membres dans les commentaires qui accompagnaient les réponses au sondage (Voir annexe I). En effet, bien que la très grande majorité de ses membres appuie la position de la CCIB, certains manifestent des craintes par rapport à un éventuel impact négatif sur l'environnement, sur la qualité de vie ou encore sur la disponibilité de l'eau pour les besoins de la population.

## 3. Impacts économiques pour la région

Lors de soirées d'informations tenues à Bécancour les 17 juin 2010 (Société d'énergie Talisman Inc.) et 14 septembre 2010 (Association Pétrolière et Gazière du Québec), l'industrie a signifié son intention de faire bénéficier le milieu des retombées économiques découlant de ses activités.

Il va sans dire qu'il s'agit là, à notre avis, d'une condition essentielle à mettre en place si l'industrie vise l'acceptation sociale de ses projets. À compétences et qualités égales, l'industrie devra favoriser les organismes et entreprises locales ainsi que l'embauche locale lorsqu'elle sera disponible.

---

<sup>1</sup> Sondage Express – Gaz de schiste, Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour, octobre 2010.

En considérant plus particulièrement les retombées économiques pouvant intéresser les membres de la CCIB, il nous est permis de croire que les retombées économiques seraient de plusieurs types ;

- Possibilités de contrats à des firmes de la région où les activités d'exploration et d'exploitation auront lieu;
- Embauche de personnel originaire de la région;
- Dépenses diverses reliées à l'augmentation de l'achalandage engendrée par les activités de l'industrie;
- Dons et commandites.

Une étude de la firme SECOR conseil fait pour le compte de l'APGQ<sup>2</sup> mentionne par ailleurs que pour chaque puits, des dépenses d'exploration de plusieurs millions (7,5 en 2010 et 4,2 en 2015) doivent être prévues dans des activités telles que ;

- Déboisement;
- Terrassement;
- Construction de route;
- Forage;
- Diagraphie et carottage;
- Tubage et cimentation;
- Stimulation par fracturation;
- Tests;
- Transport par camion;
- Services-conseils;
- Restauration et hébergement.

Or plusieurs entreprises de la MRC de Bécancour sont déjà en mesure d'offrir des services ou produits pouvant intéresser l'industrie des gaz de schiste, que cette dernière soit en phase d'exploration ou en phase d'exploitation. Le tableau 2 fait état du nombre de membres de la Chambre de commerce et d'industrie œuvrant dans des domaines pertinents pour l'industrie. Pour ces organisations, l'arrivée de ce débouché dans la région représente des contrats potentiels et des possibilités d'affaires des plus intéressantes.

---

<sup>2</sup> Évaluation des retombées économiques du développement des schistes de l'Utica, SECOR Conseil, Mai 2010

Nombre	Catégorie	Détails
30	Services techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction</li> <li>• Transport</li> <li>• Location d'équipements et outils</li> <li>• Mécanique / Soudure / Électricité</li> <li>• Usinage</li> <li>• Sécurité et surveillance</li> </ul>
23	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration / Traiteurs / Alimentation</li> <li>• Hébergement</li> <li>• Dépanneurs</li> <li>• Station-service</li> <li>• Vêtements et chaussures de sécurité</li> </ul>
11	Services professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arpenteurs-géomètres</li> <li>• Génie conseil</li> <li>• Laboratoires d'analyses environnementales</li> </ul>
11	Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Imprimerie</li> <li>• Publicités</li> <li>• Communication</li> </ul>
4	Machinerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Excavation</li> </ul>

Tableau 2

Nombre d'entreprises membres de la CCIB offrant des services pouvant intéresser l'industrie des gaz de schiste  
Tiré du site internet de la CCIB (octobre 2010)

Comme l'industrie n'est actuellement qu'à l'étape d'exploration, il est difficile de chiffrer précisément les retombées économiques potentielles que se partageraient les entreprises de la région. Cependant, considérant la qualité des entreprises occupant notre territoire et l'expertises qu'elles ont développées en travaillant avec les grandes organisations multinationales se trouvant dans le Parc Industriel et Portuaire de Bécancour, il est probable qu'elles seraient en mesure de se qualifier sans difficulté pour l'obtention d'un nombre important des contrats offerts.

Un autre impact économique important à prévoir est le potentiel relié aux emplois offerts par l'industrie. À ce sujet, le CEGEP de Thetford Mines a déjà manifesté son intention d'adapter son programme de technologie minérale<sup>3</sup>. Bien qu'il ne soit pas possible de dire précisément le nombre d'emplois que créeront l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, les prévisions les plus pessimistes parlent d'environ 5000 emplois. Considérant que la MRC de Bécancour semble être pourvue quant aux réserves de gaz qui se trouveraient dans son sous-sol, il ne serait pas étonnant qu'un certain nombre de ces employés feraient le choix de demeurer dans la région ce qui ajouterait de la richesse dans la communauté.

<sup>3</sup> Le CEGEP de Thetford Mines est prêt pour le virage gaz, Le Devoir, 30 août 2010.



## **4. Préoccupations de la Chambre**

L'un des principaux atouts dont dispose la MRC de Bécancour pour attirer de nouveaux résidents est la qualité de vie qui y prévaut. Les gens choisissent de vivre dans cette région, entre autre, pour la quiétude qui y règne, pour sa proximité avec la nature ainsi que pour la qualité de son environnement.

Or, un grand nombre d'entreprises dépendent directement du taux de population du territoire. Toute activité qui aurait pour effet de ralentir ou de réduire le taux de croissance de la population constitue un enjeu sur le plan du développement économique régional.

Les inquiétudes manifestées aux cours des derniers mois lors des rencontres d'informations ou dans les médias traduisent une préoccupation que l'industrie ne peut ignorer et avec laquelle elle doit composer.

La CCIB partage également cette préoccupation et souhaite que les entreprises qui viendront dans la région pour y effectuer des activités d'exploration ou d'exploitation prennent les mesures qui s'imposent afin de réduire au maximum les impacts sur l'environnement, sur la qualité et la disponibilité de l'eau potable ainsi que sur la qualité de vie des citoyens.

Dans ce contexte, la Chambre est favorable à la mise en place d'un encadrement législatif et de règlements qui assurera la protection de l'environnement et la préservation de la qualité de vie des citoyens.

En outre, les activités de l'industrie des gaz de schiste ne devront pas avoir pour conséquences d'entraîner des obligations aux municipalités qui se traduiraient en coûts d'opérations supplémentaires qu'elles n'avaient pas à assumer auparavant. Par exemple, pour le traitement des eaux usées, pour la réfection de routes ou d'infrastructures qui subiraient un vieillissement prématuré, etc. En ce sens, la Chambre préconise un système de redevances et de compensations financières qui tient compte de ces réalités et des nouvelles obligations pour les régions où l'industrie aura ses activités.

## **5. Recommandations**

Les membres du Conseil d'administration de la CCIB sont convaincus qu'une cohabitation harmonieuse est possible entre les différentes parties intéressées dans le dossier de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste. Cependant, pour ce faire, certaines conditions appropriées doivent être mises en place.

Considérant la position de la CCIB et les préoccupations qu'elle a partagées dans ce document, nous croyons que le respect des recommandations suivantes fait partie des conditions qui favorisera cette cohabitation harmonieuse;

## **Au gouvernement du Québec**

- a) La CCIB recommande de développer, mettre en place et faire respecter un cadre législatif et réglementaire visant à réduire au maximum les risques liés à la santé, la sécurité et l'environnement :
  - Inspirer de ce qui se fait de mieux actuellement dans le monde;
  - Considérant les dernières technologies et meilleures pratiques disponibles;
  - Permettant aux municipalités d'avoir un certain droit de regard sur l'industrie.
- b) La CCIB recommande au gouvernement du Québec de réaffecter ses ressources afin de permettre au MDDEP de disposer de moyens suffisants pour assurer une supervision et un suivi adéquat de cette nouvelle réglementation.
- c) La CCIB recommande de développer un système de redevances respectant les principes directeurs du développement durable, c'est-à-dire, permettant à l'industrie, aux québécois et aux générations futures, de tirer chacun leur juste part des bénéfices liés à l'exploitation de cette richesse naturelle.
- d) Considérant que les impacts de cette industrie se feront sentir dans les régions directement touchées par l'exploration et l'exploitation, la CCIB recommande qu'une portion des sommes perçues à titre de redevances soient remises aux collectivités concernées.

## **À l'industrie gazière**

- e) La CCIB recommande à l'industrie gazière de développer, mettre en place et respecter une politique d'achat local ainsi qu'une politique d'embauche locale afin de maximiser les retombées économiques dans les régions directement touchées par ses activités.
- f) La CCIB recommande à l'industrie de mettre en place un comité consultatif regroupant des citoyens, des élus et des représentants des organismes sociaux économiques dont les objectifs seraient :
  - Établir un dialogue entre la communauté citoyenne et l'industrie;
  - D'informer la population des activités qui se dérouleront sur le territoire;
  - S'assurer que l'industrie soit attentive aux préoccupations des citoyens, les prenne en charge et les traitent dans un cadre raisonnable.

## **Nos coordonnées**

Monsieur Richard Perron, Président  
Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour  
1045, avenue Nicolas-Perrot  
Bécancour (Québec) G9H 3B7  
Téléphone: (819) 294-6010 Télécopieur: (819) 294-6020  
Courriel : info@ccibecancour.ca  
www.ccibecancour.ca

# ANNEXE I



## SONDAGE EXPRESS

### ▪ Gaz de schistes ▪

La CCiB a récemment communiqué sa position dans le dossier de gaz de schistes.

Elle s'est dite favorable au développement de l'industrie de gaz de schistes dans la mesure où une réglementation est mise en place afin de préserver la qualité de vie de notre collectivité et maximiser les retombées économiques pour nos membres. La CCiB souhaite déposer un mémoire en vue des audiences du BAPE (Bureau des audiences publiques sur l'environnement) dans lequel elle entend faire part de sa position officielle.

Nous vous invitons à répondre à la question suivante et à émettre vos commentaires.

Merci de votre précieuse collaboration.

**Sondage reçu 37**

#### QUESTION 1

**Êtes-vous favorable à la position de la chambre ?**

35  Oui

02  Non

#### COMMENTAIRES

- Bravo à la CCiB, vous avez l'ouverture d'esprit d'étudier le dossier au lieu de vous opposer catégoriquement à tous projets comme plusieurs le font. Je suis favorable à la position de la Chambre.
- Réduction de la dépendance du Québec au gaz naturel de l'ouest canadien.
- Opportunité d'augmentation des revenus d'impôt pour le gouvernement du Québec, donc, de meilleurs services (santé et éducation).
- Moteur économique pour la région – Création d'emplois.
- Opportunité d'affaires importantes pour des entreprises locales.

- Non au développement précipité des gaz de shale, sans un moratoire qui permettrait d'évaluer les impacts de façon objective. Dans une perspective de développement durable, l'option offerte par l'industrie est déficiente sur le fond et la forme.
- Pour l'intérêt de la collectivité et l'occasion de présenter un point de vue.
- Si on veut rester compétitif au Québec, il faut profiter des avantages que nous avons sinon on va se faire dépasser par les autres pays et ça ne sera pas long. La réglementation, c'est beau mais faire un règlement quand on ne connaît pas les gaz de schistes ça ne doit pas être facile.
- Comment ça que l'on se réveille d'un coup sec et qu'il faut tout arrêter ça n'a pas de bons sens. Ce n'est pas l'affaire d'une municipalité ou d'une MRC de gérer nos ressources naturelles, c'est l'affaire d'un pays d'organiser comme le nôtre.
- Je partage entièrement l'opinion de la Chambre de commerce dans le dossier de gaz schistes.
- En respectant la réglementation, le développement de cette industrie est un très bon moyen pour activer une reprise économique. C'est un très bon potentiel régional et il ne faudrait pas rater cette occasion.
- Le gaz de schistes offre des possibilités de développement économique intéressant pour notre région. Il faut s'assurer de la protection de l'environnement et des retombées économiques locales.
- Si toutes les normes et les règlements sont respectés, je ne vois aucun inconvénient. C'est un privilège pour notre région de bénéficier de ces retombées économiques avec de la création d'emplois que le tout va créer.
- Oui, à la condition que ce soit fait selon les normes et qu'il y ait des retombées économiques importantes pour les entreprises locales.
- On ne peut pas se priver des retombées de cette industrie.
- Je ne vois aucun inconvénient si toutes les normes et règlements sont respectés. Je suis fière d'encourager le développement de notre région qui apportera beaucoup de positif. Je tiens à féliciter la CCIB pour cette excellente position et de cette sage décision. Merci de prendre notre opinion en considération.
- Bien sûr dans la mesure où l'environnement reste la priorité.
- Pour ce qui est de la réglementation, il faudrait s'assurer de régir l'industrie en ce qui a trait à l'environnement mais revoir la loi sur les mines pour augmenter les retombées économiques. La réglementation, c'est aussi l'affaire des MRC.

- Au Québec, nous avons les règlements environnementaux les plus sévères en Amérique du Nord. Cela apportera du développement économique ici, bien rémunéré. Nos amis partis en Alberta pourront revenir. Aussi, un gazoduc reliera les puits et pourrait approvisionner nos entreprises en gaz naturel. Beaucoup moins polluant que le mazout et plus efficace que l'électricité. Un jour ou l'autre, il faudra le faire sortir le gaz. Il faut développer la technologie pour que cela se fasse proprement.
- Oui, avec le maximum de précautions pour protéger l'eau et l'environnement.
- Suite aux informations reçues par des membres du comité
- Oui, je suis favorable à la position de la chambre, il est important de surveiller les façons de faire des compagnies et de protéger le futur des générations à venir.
- Je n'ai pas d'opinion sur le sujet. Je considère qu'il s'agit d'un dossier qui demande des connaissances techniques très spécifiques. Les retombées possibles sont tellement imposantes (positives ou négatives) que je n'oserais pas me prononcer pour ou contre.
- Oui, tout en respectant l'environnement, Il faut être ouvert aux affaires nouvelles.
- WOW quel décor fabuleux. Un immense pilier illuminé comme une centrale nucléaire en plein champs de cultivateur. Très jolie comme décor, ça fait très nature, pourquoi pensez-vous que l'on ne vit pas en ville ????? En plus cette année, il n'y a avait pas que les nuages qui nous a empêché de voir les Étoiles filantes. Il y avait le gaz de schiste. Des tonnes de lumières pour illuminer le ciel, c'est de la belle pollution lumineuse. En plus de toute la poussière que la construction du chemin pour se rendre au beau milieu du champ. Avez-vous voyagé sur notre belle route du parc industriel quand ils ont fait leur foutu travaux. Des camions à répétition, de la terre et du gravier en quantité industrielle.
- On dit qu'il faut préserver nos terres, qu'il faut s'assurer que les générations à venir auront de quoi se nourrir, faire attention à la terre. Pourquoi s'installent-ils toujours en plein milieu de nos terres agricoles pourquoi le gouvernement les laisse faire ?????
- Que les compagnies qui veulent développer le gaz de schiste effectue leur recherche là où rien n'a été développé, là où ils ne peuvent rien détruire, qu'il continue donc à faire des recherches pour s'assurer que leur implantation ne massacre pas l'environnement afin qu'il ne cause pas de futurs dégâts environnementaux. Pour toutes ces raisons... Non personnellement je ne peux pas endosser le gaz de schiste.
- Oui, la chambre a une belle position, si le tout se fait dans le respect des normes.
- Très brièvement, considérant la réglementation douteuse, les risques élevés de catastrophes naturelles, en plus de la surenchère au niveau du nombre d'emplois rattachés... Beaucoup reste à faire avant que PERSONNELLEMENT je sois en accord avec la chambre.

- D'accord avec le principe. Par contre, il faut éviter la sur-réglementation. Il faut aussi s'assurer de ne pas brimer les droits des propriétaires fonciers qui seront concernés dans ce dossier. L'objectif est de maximiser les retombées locales pour l'exploration et l'exploitation des gaz de schistes, ainsi que le transport en pipeline sur notre territoire.
- Suite aux informations reçues par des membres du comité contre le projet concernant le forage des gaz de schistes, je suis contre pour un la simple raison que notre environnement sera hypothéqué pour un avenir à long terme et de plus, avoir un gouvernement qui nous cache des choses à leur avantage.
- Votre position parle de qualité de vie et de retombées économiques (pour qui ? les gens directement impliqués dans le projet) mais il n'est aucunement question des impacts environnementaux de cette industrie (qui affecte l'ensemble de la population, même ceux qui n'ont pas de voix politique). Je ne suis pas totalement contre l'exploitation des richesses naturelles mais les quantités d'eau astronomiques nécessaires au processus en plus des nombreux produits chimiques utilisés devraient nous inciter à la plus grande prudence.
- L'Alberta a choisi de ne mise que sur les retombées économiques en oubliant l'impact environnemental. Ce dernier a forcément un coût mais il n'est jamais calculé puisque c'est l'ensemble des contribuables qui en paie la note (cours d'eau pollués, espèces végétales et animales menacées, détérioration de la qualité de l'air sans parler des impacts sur la santé) et non la poignée d'hommes d'affaires qui en profitent grassement !
- Je comprends que la Chambre doit parler au nom des entrepreneurs qu'elle représente en tenant une position plus à droite.